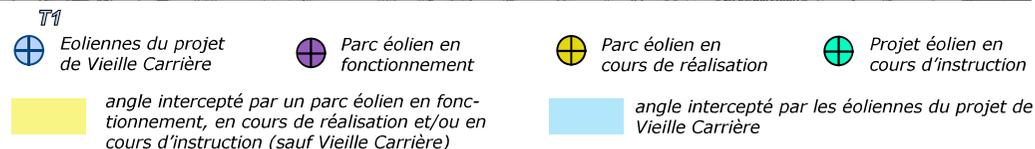
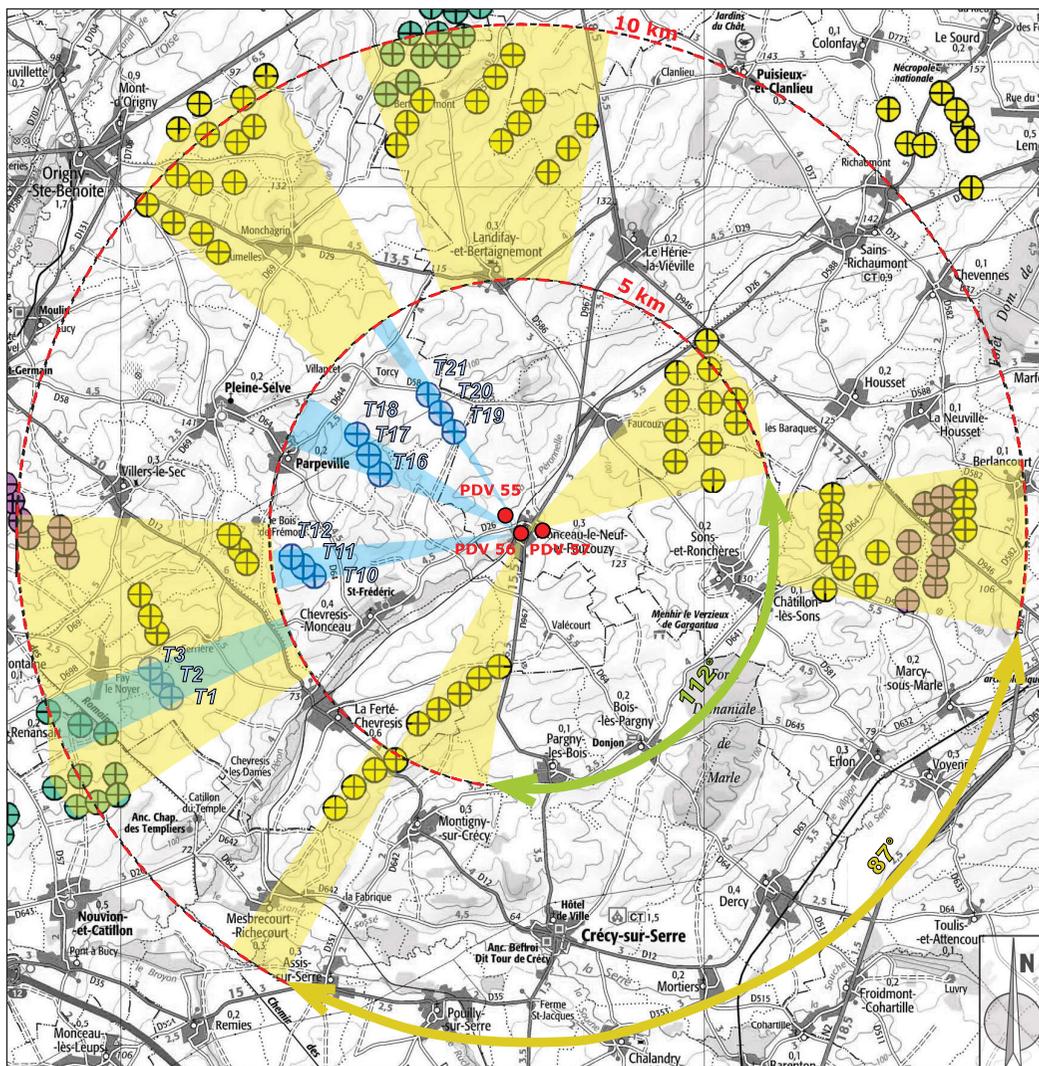


II-D. ETUDE DE PHOTOMONTAGES

DEPUIS MONCEAU-LE-NEUF ET FAUCOUZY -> Etude d'encerclement et de saturation visuelle



ETUDE D'ENCERCLEMENT : MONCEAU LE NEUF ET FAUCOUZY	
Angle occupé par le projet de Vieille Carrière (cumulé)	34°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont Vieille Carrière	59°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km, dont Vieille Carrière	108°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	167°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	24
Indice de densité	0,14
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	112°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	87°

A Monceau-Le-Neuf et Faucouzy, l'étude d'encerclement théorique est illustrée par 3 photomontages, situés aux entrées Nord Ouest, Sud et au centre du village.

L'étude d'encerclement révèle que le risque de saturation visuelle depuis Monceau-Le-Neuf et Faucouzy est très fort car l'indice d'occupation des horizons est largement supérieur à 120°, l'indice de densité est supérieur au seuil de 0,10, et le plus grand angle de vue sans éolienne, en particulier entre 0 et 5 km du point de vue, est inférieur à 160°.

Les photomontages (n° 55-56-57) présentés dans les pages suivantes nuancent significativement ces valeurs : certes, les éoliennes du parc de Vieille Carrière viennent occuper un angle de vue dépourvu d'éoliennes dans les 5 premiers kilomètres, mais ces dernières ne sont pas directement situées dans les premiers plans paysagers autour du village. Par ailleurs, les photomontages montrent qu'elles apparaissent sur la ligne d'horizon car les champs de vision depuis ce village sont peu profonds. Cette implantation permet de ne pas créer de rapport d'échelle défavorable avec les structures paysagères du bourg.

METHODOLOGIE DREAL CENTRE

L'étude d'encerclement depuis les lieux de vie les plus proches du parc éolien de Vieille Carrière, permet d'évaluer les risques de saturation visuelle ou d'encerclement de ces lieux par les éoliennes. Comme le préconise la méthodologie initiée par la DREAL Centre, l'étude d'encerclement prend le centre de chaque hameau ou village (situation la plus pénalisante), à partir duquel «on raisonne sur l'hypothèse fictive d'une vision panoramique à 360° dégagée de tout obstacle visuel. Cette hypothèse ne reflète pas la visibilité réelle des éoliennes depuis le centre du village, mais elle permet d'évaluer l'effet de saturation visuelle des horizons dans le grand paysage.» Extrait de la méthodologie proposée par la DREAL Centre.

Ces hypothèses sont illustrées par des photomontages en vue panoramique à 120°, positionnés aux entrées ou sorties des bourgs selon la configuration du lieu de vie.